



Agence Parisienne du Climat

Guichet unique – Plate-forme territoriale pour la transition énergétique





Une structure inédite fortement partenariale sa gouvernance, ses moyens

L'Agence Parisienne du climat (APC) a été officiellement créée le 16 mars 2011 à l'initiative de la ville de Paris et de ses membres fondateurs la Région Ile-de-France, EDF et CPCU, RATP et Météo-France pour accompagner la mise en œuvre du Plan Climat Energie de Paris.

C'est une association d'intérêt général, fortement partenariale sur les questions de l'énergie et du climat. Elle fédère une diversité d'acteurs du territoire et contribue à la réflexion et l'action sur la transition énergétique. **L'APC fédère maintenant 81 partenaires publics et privés** dont Accenture, Ericsson, ERDF, GRDF, SNCF, Eau de Paris, les bailleurs sociaux, les SEM d'aménagement parisien, les professionnels du bâtiment et de l'immobilier, etc., ainsi que la Caisse des Dépôts et l'ADEME, tous deux membres observateurs, qui apportent un soutien appuyé à l'APC. **Tous ces partenaires représentent l'écosystème vivant du territoire parisien sur les questions d'énergie et de climat.**

L'APC, une plate-forme fortement partenariale

L'Agence Parisienne du Climat est une association loi 1901, indépendante et multi-partenariale, comportant trois catégories de membres : les membres fondateurs ; les membres adhérents, les membres observateurs.

L'APC est présidée par René Dutrey, adjoint au Maire de Paris en charge du développement durable de l'environnement et du Plan Climat

Les membres fondateurs et partenaires privilégiés



Les premiers membres adhérents



De nouveaux adhérents nous ont rejoint cette année : associations (exemple :ATEE, l'USGC – Union des Syndicats de Grandes Copropriétés), des entreprises (exemple : Altea, Eiffage Construction), etc.

La gouvernance et le budget

La Présidence est assurée par un représentant de la Ville de Paris. Au Conseil d'Administration, la Ville de Paris dispose de 5 voix (un représentant de chaque groupe politique), la Région Ile-de-France de 3 voix, chaque membre fondateur a 2 voix.

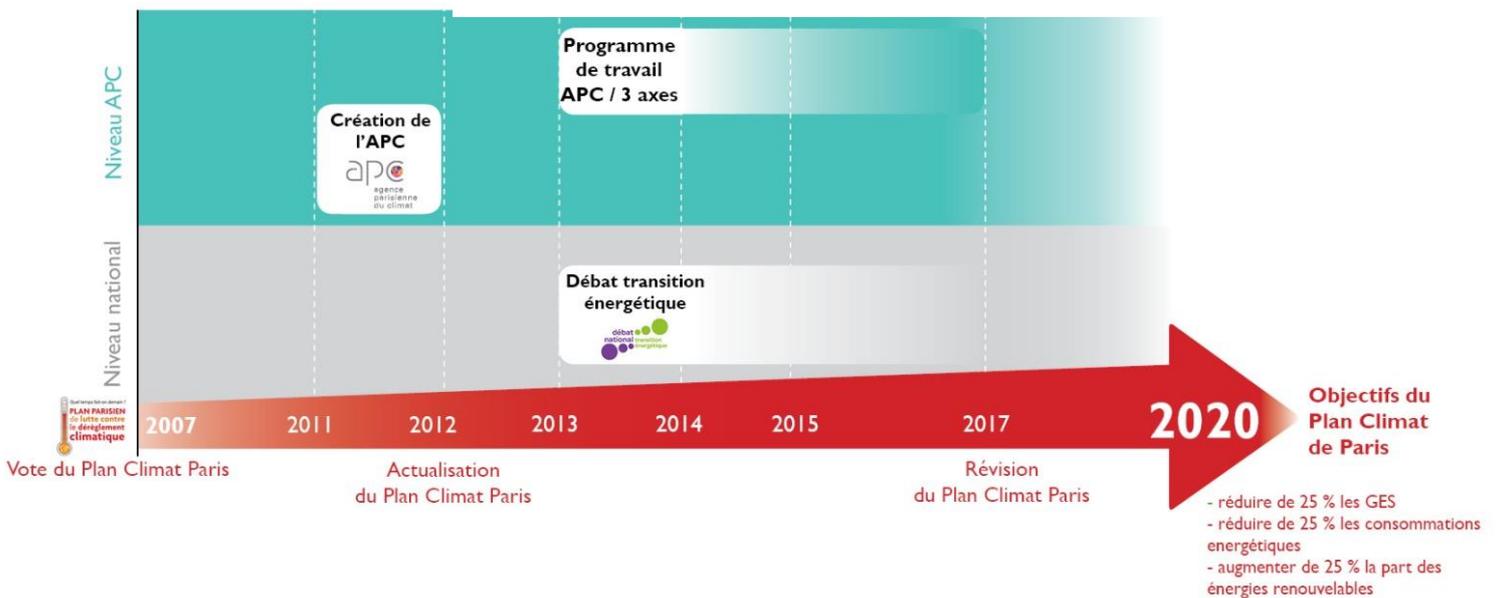
Les membres de l'Agence se répartissent selon quatre collèges qui disposent chacun de deux représentants au CA (hors membres fondateurs) mis en place afin s'assurer la représentativité de la diversité des acteurs et d'accueillir les structures ou les personnes morales dont les compétences, les savoirs et les réseaux seront autant d'atouts pour la réalisation des actions de l'Agence.

L'Agence dispose d'un **budget annuel de 1,6 M€ dont plus de 50% proviennent de fonds publics** (ADEME+ Ville de Paris + Région IDF).

L'Agence Parisienne du Climat

trois axes structurants

Le programme de travail de l'Agence Parisienne du Climat s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat Energie de Paris, et dans le cadre du débat national et régional sur la transition énergétique.



LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT 2013 /2014

AXE 1 : MOBILISER, INFORMER, CONSEILLER

AXE 2 : CONTRIBUER SIGNIFICATIVEMENT A LA REHABILITATION DU PARC BATI PARISIEN

- **Accompagner les copropriétés vers la transition énergétique sur la métropole**
- **Lutter contre la précarité énergétique**
- **Travailler en réseau avec les acteurs grands comptes du secteur tertiaire et résidentiel**

AXE 3 : RENFORCER L'ALLIANCE DES PARTENAIRES AUTOUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE METROPOLITAINE

- **Provoquer la réflexion pour l'action**
- **Envisager le futur « énergie climat » du territoire**
- **Favoriser l'accélération de la transition énergétique en apportant des contributions aux débats nationaux et métropolitains**

Axe 1 : Mobiliser, informer, conseiller

Au cœur de ses activités d'information, conseil et animation du territoire : l'accompagnement du changement en faveur de l'efficacité énergétique et du climat.

L'Agence Parisienne du Climat (APC) délivre aux Parisiens des informations, des conseils gratuits et indépendants, et propose un accompagnement personnalisé aux particuliers et aux professionnels aux différents stades de leur projet d'efficacité énergétique. Elle a vocation également à mettre en visibilité les opérations exemplaires sur le territoire pour essaimer les bonnes pratiques. L'APC facilite l'accès à l'information, permet de mettre à disposition régulièrement des témoignages, des bonnes pratiques, organise des rencontres, des événements, etc., afin de participer à une mise en mouvement favorisant le passage à l'acte.

Axe 2 : Contribuer significativement à la réhabilitation du parc bâti

L'actualisation du plan climat a confirmé les engagements en direction de la rénovation énergétique des copropriétés. C'est dans ce cadre et conforté par les objectifs nationaux que l'APC poursuit son travail d'accompagnement des copropriétés qui s'appuie sur l'expérience de 5 ans du dispositif « Copropriétés : Objectif Climat ! ».

Pilote opérationnel du chantier copropriété sur Paris, plus de 500 copropriétés ont contacté l'APC à différents stades d'avancement de leurs projets. Un suivi particulier est réalisé avec une centaine de copropriétés pilotes, de façon privilégiée, afin d'analyser les freins et solutions pour massifier le dispositif.

En effet, face à l'ampleur du chantier (43 000 copropriétés sur Paris), l'APC travaille sur **les effets de levier** :

- La mobilisation des acteurs du territoire et des professionnels et le soutien à l'innovation ;
- Le développement d'outils spécifiques comme une plate-forme web dédiée à l'accompagnement de la rénovation énergétique des copropriétés : le Coach Copro®, une première en France impulsée en 2012 en partenariat avec la Ville de Paris, l'ADEME, Ericsson, Nexity, et les syndicats adhérents qui sera mise gratuitement à disposition mi 2013.
- L'ingénierie financière. L'APC prépare un livre blanc sur le financement de la rénovation énergétique performante en copropriété. Ce projet mené par l'APC en partenariat avec l'ADEME, le Conseil régional Ile-de-France et la Ville de Paris (DLH) vise à expérimenter différents dispositifs de financement et travaux sur un panel d'une dizaine de

copropriétés, l'objectif étant de tester concrètement différentes solutions de financement crédibles et opérationnelles.

Plus généralement l'enjeu est de contribuer à accompagner un basculement de ce secteur dans les prochaines années.

Cette action sur le bâti se décline également sur la précarité énergétique, sujet de plus en plus prégnant et partagé par l'ensemble des adhérents de l'APC, avec des visites à domicile et la formation et sensibilisation des réseaux d'acteurs et d'opérateurs concernés.

Enfin, l'APC a mis en place un groupe de travail sur l'intégration des questions du changement climatique dans les stratégies patrimoniales du grand tertiaire et résidentiel parisien.

Axe 3 : Renforcer l'alliance des partenaires autour de la transition énergétique métropolitaine

Durant ces deux premières années, les partenaires de l'APC, ont construit une démarche de réflexion collective répondant à trois objectifs partagés :

- Provoquer la réflexion pour l'action
- Envisager le futur « énergie climat » du territoire
- Travailler à l'accélération de la transition énergétique en apportant des contributions aux débats nationaux et métropolitains.

Dans ce cadre, l'APC a mis en place un cycle d'ateliers avec l'objectif de mobilisation et partage des connaissances en lien avec les travaux des acteurs du territoire métropolitains, régionaux et nationaux.

Le cycle se poursuit en 2013 2014 et abordera de nouveaux sujets comme par exemple la logistique urbaine, les nouveaux métiers autour du climat, les grands sujets de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment...

Enfin, le décryptage, en particulier des politiques publiques en matière énergie-climat est un axe de travail important pour les adhérents. C'est une activité qui s'appuie sur un travail de veille, d'explication et de propositions de contributions (Contribution au SRCAE, sur le guichet unique avec le réseau FLAME, aux travaux du comité des partenaires du Grand Paris, etc.). Avec le soutien de Météo-France, l'APC travaille également sur le décryptage des questions climatiques, au niveau local pour donner une compréhension de proximité aux enjeux du climat.

Annexes :

- Programme de travail de l'APC 2013 – 2014
- Indicateurs d'activités 2012
- Brochure « Missions-actions-projets » de l'APC
- Liste des adhérents de l'APC
- Contribution au Guichet Unique et présentation du réseau FLAME

Contacts Communication :



- **Cécile Gruber**
Responsable Information et Communication
 - Agence Parisienne du Climat
Pavillon du Lac, parc de Bercy
3, rue François Truffaut - 75012 Paris
 - cecile.gruber@apc-paris.com
- T : 01 58 51 90 22 – M : 06 31 02 53 69
- Pour être les premiers informés et suivre notre actualité, retrouvez nous vite sur    www.apc-paris.com